



# La Lettre de l'ANPIHM

Numéro 3 - Automne 2003 - Bulletin interne à l'ANPIHM réservé aux adhérents

## Éditorial

### Où va le gouvernement ?

Année Européenne des personnes handicapées, 2003 devait être célébrée en grande pompe et permettre à la société de modifier son regard sur les personnes dites « handicapées. »

Dans l'état, 2003 devait être l'année d'un des trois grands chantiers du Président de la République, et apporter des réponses à la situation des personnes handicapées.

L'année se termine et que constatons-nous ?

En fait de « changement de regard », la société est appelée à offrir une journée de travail non payée pour répondre à la dépendance des personnes âgées et des personnes handicapées : nous assistons à la réhabilitation d'un impôt moyenâgeux, la corvée, qui consistait à travailler sans être payé.

Est-ce vraiment une façon de reconnaître la citoyenneté des personnes en situations de handicap ?

En outre, l'examen des notes gouvernementales qui préfigurent l'écriture de la nouvelle loi d'orientation - ana-

lyses que nous reproduisons dans un cahier spécial joint à cette lettre de l'A.N.P.I.H.M - nous rend pour le moins perplexe.

Quatre types de remarques peuvent être faites selon les propositions qui émergent.

- Quelques-unes, non fondamentales, sont positives, comme souvent dans le cadre d'une loi qui traite de nombreux secteurs, que ce soit en matière d'intégration scolaire ou bien encore de dialogue social pour favoriser l'intégration professionnelle des travailleurs handicapés.

- Quelques autres nous laissent penser que la montagne est en train d'accoucher d'une souris, notamment en matière de règles d'accessibilité ou bien encore de soutiens à domicile, ce bien entendu, sous réserve d'un examen approfondi du texte de la loi elle-même lorsqu'elle sera présentée.

- D'autres en revanche, nous donne le sentiment d'être en face d'une mystification, notamment en ce qui concerne la création de « maisons du handicap » qui viendraient remplacer les actuelles COTOREP, alors que quel que soit le nom dont on affuble le

service d'information de conseil d'évaluation et d'orientation, les questions se posent en terme de moyens financiers et humains.

- D'autres enfin, qui consistent en une véritable régression, notamment en matière d'intégration professionnelle, puisqu'il s'agirait de tenir compte des efforts que font certaines entreprises pour embaucher des travailleurs handicapés, afin qu'elles payent moins de contributions pour les emplois non pourvus. Il s'agit là d'un véritable contournement de la loi de 1987.

Nous appelons les lecteurs à lire attentivement les notes contenues dans cette lettre, d'autant qu'il apparaît que peu d'associations, informent leurs adhérents, et au-delà, l'ensemble des personnes handicapées de ce qui se prépare réellement.

De ce point de vue, l'A.N.P.I.H.M fidèle à son éthique, entend informer le plus largement possible les personnes en situations de handicap afin qu'elles soient à même de prendre leurs responsabilités chaque fois que de besoin.

Le Président

### Au sommaire de ce numéro :

#### Handicap'Infos

L'actualité du handicap en France  
Et ressources internet

page 2

#### La délégation de Mazamet

Présentée par Etienne GUILLE

page 3

#### Suppression d'un Jour fêlé

Communiqué de l'ANPIHM

#### Handicap, grande cause 2003

page 4

La lettre de l'ANPIHM - Association nationale pour l'intégration des personnes handicapées motrices

Bulletin trimestriel - Directeur de la publication : Vincent ASSANTE - Rédacteur : Jérémie BORROY

ANPIHM, 36 avenue Duquesne, 75007 PARIS

Tel : 01 47 34 35 26 - fax : 01 45 66 75 14 - anpihm@hotmail.com

## Handicap actualités

**Particulièrement recommandé par l'ANPIHM !**



Le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) comprend une rubrique « handicapés » dans laquelle vous trouverez toutes les réponses aux questions d'ordre administratif auxquelles vous êtes confrontés au quotidien. Très riche, ce site vous rappelle vos droits et vous accompagnera facilement dans vos démarches, par exemple auprès de la Cotorep. Vous y trouverez des conseils en ce qui concerne la fiscalité, l'emploi, la retraite : des fiches simples d'accès synthétisent le jargon juridique des textes de loi et décrets. Pratique, il vous permet également de télécharger en ligne des formulaires, type dossier technique de la Cotorep ou encore demande d'allocation d'éducation spéciale.

### Air France

SAPHIR est le Service d'Assistance aux Personnes Handicapées pour les Informations et les Réservations mis en place par Air France.

Plusieurs prestations sont proposées aux personnes en situation de handicap : assistance individuelles au départ et à l'arrivée, prêt de fauteuil à l'aéroport, préembarquement, accoudoirs relevables sur certains sièges, oxygène thérapeutique proposé en cas d'insuffisance respiratoire.

SAPHIR vous propose vous guider dans vos démarches de réservation au : 0820 01 24 24 (0,12€ /min)

### Vu sur [www.yanous.com](http://www.yanous.com)

« Marcel Nuss, porte-parole de la coordination Handicap et Autonomie, a été chargé d'une mission d'étude par la Secrétaire d'État aux personnes handicapées. "Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle politique en faveur des personnes handicapées, lui a-t-elle écrit, je souhaite vous confier une mission visant à une médiation auprès des familles ou des personnes très lourdement handicapées et des services déconcentrés de l'État (DDASS notamment), une sensibilisation de tous les acteurs et du grand public sur le handicap, une expertise des propositions formulées par des prestataires privés pour faciliter le maintien à domicile des personnes très dépendantes". Marcel Nuss, grand handicapé moteur dépendant, bénéficie d'un dispositif expérimental de financement des aides à domicile qui lui permet de payer quatre salariés à plein temps. »

À savoir et à faire savoir

### **L'amende pour stationnement sur les emplacements GIG-GIC passe à 135 euros**

Les amendes pour stationnement sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte de stationnement de modèle communautaire pour une personnes handicapée, ou un macaron grand invalide de guerre (GIG) ou grand invalide civil (GIC) passent de la 2ème classe à la 4ème classe, c'est à dire de **35 € à 135 €**, soit une augmentation de

### **Projet de Loi de Finances 2004**

Le PLF 2004 a été adopté par les parlementaires et le budget des personnes handicapées avait été présenté en séance le 12 novembre 2003. Ce budget a fait l'objet d'une analyse du président de l'ANPIHM, analyse disponible sur : [www.vincent-assante.net](http://www.vincent-assante.net)

L'intégralité des interventions ministérielles et parlementaires lors des débats du 12 novembre sont disponibles sur : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

### **Publication de rapports**

Nous avons annoncé dans le précédent numéro de la Lettre de l'Anpihm un certain nombre de rapports. Ils sont désormais disponibles.

Vous trouverez sur le site du secrétariat d'état aux Personnes handicapées :

[www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)

Le rapport d'Yvan Lachaud sur l'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire, Le rapport de Jean-François Chossy sur la situation des personnes autistes en France.

Vous y trouverez également :

Le rapport d'évaluation du dispositif de la garantie de ressources des travailleurs handicapés,

Le rapport de Denis Piveteau sur l'Agence nationale des handicaps.

Ces deux derniers rapports sont l'objet de deux documents d'analyse du président de l'ANPIHM : « Faut-il réformer la GRTH ? » et « Agence nationale des handicaps, avancée qualitative ou miroir aux alouettes ? », à

## La délégation du Tarn et l'unité de récupération de Mazamet

### Présentées par Etienne GUILÉ

Mazamet ? Mais où se trouve donc cette ville ? C'est le département du Tarn (81), la région des Midi-Pyrénées avec Toulouse, Albi, Castres. C'est le cœur de la Montagne Noire avec ses lacs, ses forêts domaniales, ses paysages de moyenne montagne verdoyante où il fait encore bon vivre. Mazamet, c'est l'ancien centre mondial de délainage (séparation de la laine et du cuir du mouton) quia fêté son centenaire en 1950, qui a décliné et qui n'existe pratiquement plus. La laine, le cuir, le textile en général, sont des secteurs complètement sinistrés.

Donc, à Mazamet, a été créé il y a vingt ans environ une unité de récupération, et ceci à l'initiative de Monsieur René Vidal (aujourd'hui décédé), délégué régional de l'ANPIHM et fondateur d'un foyer de vacances pour personnes handicapées au lieu dit Saint Hippolyte, commune de Castres. Le foyer s'appelle « Relais des Hirondelles ».

Pour cette unité, il s'agissait de collecter du carton pour le revendre et l'ANPIHM bénéficiant des fonds recueillis.

Peu à peu, cette unité a grandi et s'est développée. Actuellement, elle emploie huit personnes dont quatre CES et CEC, trois présentant un handicap léger, reconnues par la Cotorep mais pouvant effectuer un travail de manutention. Trois autres sont salariées en CDI et une autre personne en contrat emploi jeune.

S'agissant du ramassage, cinq

petit camions ou fourgons sillonnent tous les jours les rues de nos villes et villages. Les communes de la ville du Tharé (une quinzaine) ont signé avec l'ANPIHM une convention afin que l'unité de récupération enlève périodiquement des encombrants, des déchets verts, des cartons, fasse le nettoyage des marchés, distribue la cantine scolaire, etc. Il faut préciser que la commune de Mazamet est notre partenaire privilégié et qu'elle soutient notre activité efficacement.

Il s'agit donc d'un travail pénible mais qui permet cependant à des personnes, ayant un handicap léger, de pouvoir s'intégrer dans la société, grâce à une association, et qui n'auraient pas pu trouver d'activité dans le secteur traditionnel du travail.

Ce travail de ramassage est également pour l'unité une participation active à la propreté de l'environnement et aux opérations de recyclage. Car, qui dit collecte, dit revalorisation. La carton est pressé, mis en balles, revendu à une société de récupération en gros pour être en-

*« Une participation active à la propreté de l'environnement et aux opérations de recyclage »*

suite recyclé. Les vêtements sont également revendus pour être triés et réutilisés en Afrique ou dans les pays de l'Est. Les métaux également, les batteries, etc. Le petit mobilier et les bibelots sont revendus. Le particulier fait également

appel à l'unité pour débarrasser ou nettoyer des maisons.

Voilà donc au quotidien le travail de notre unité de récupération.

Pour ancrer plus profondément l'ANPIHM dans la région et pour favoriser et pérenniser les emplois, un dossier de création d'Atelier protégé a été déposé par les dirigeants nationaux et

est en cours d'étude par la Direction régionale et départementale

*« Ancrer plus profondément l'ANPIHM dans la région, favoriser et pérenniser les emplois »*

du Travail et de l'Emploi, en espérant qu'il aboutisse afin que tout le travail accompli depuis le début, pas à pas, mais avec toujours l'espoir d'un développement durable, permette aux personnes fragiles, handicapées, en grandes difficultés morales ou physiques, de pouvoir s'épanouir au sein d'une association à dimension humaine.

#### Contacts Délégation du Tarn

Unité de Récupération  
M.Guilé  
45, rue Péré  
81200 Mazamet  
Tél : 05 63 98 52 32

Relais des Hirondelles  
St Hippolyte  
B.P 311  
81105 Castres Cedex  
Tél : 05 63 35 29 79

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ANPIHM DU 7 NOVEMBRE 2003

## **SOLIDARITÉ, OUI CHARITÉ, NON !**

À l'heure où le drame lié à la canicule a mis en lumière les insuffisances de prise en charge de la réduction d'autonomie et de la dépendance, les personnes en situation de handicap sont en droit d'attendre du gouvernement, en particulier en cette fin d'année européenne du handicap, des réponses propres à favoriser leur citoyenneté à part entière.

Cette citoyenneté ne peut procéder que d'une politique basée sur l'égalité et la solidarité de la Nation toute entière dans le cadre d'une protection sociale au financement élargi.

De ce point de vue, conforter la prise en charge de la dépendance via une action à caractère charitable est contradictoire avec la volonté proclamée de contribuer à changer le regard de la société envers les personnes en situation de handicap.

L'ANPIHM, Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs, condamne sans réserve cette mesure inacceptable.

### **Grande campagne Handicap, grande cause nationale 2003**

Le comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées (l'ANPIHM en est membre) a profité de l'année 2003, grande cause nationale, pour commandé une large campagne de sensibilisation au handicap.

Affichages, spots radio et spots télé, annonces dans la presse : cette campagne a été déclinée sur plusieurs supports.

Un site internet a été mis en ligne pour l'occasion : [www.handicaps-2003.org](http://www.handicaps-2003.org)



**Vous voyez les handicaps,**



**regardez plutôt les personnes.**